



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

paiement des pensions

Question écrite n° 96675

Texte de la question

M. Yvan Lachaud alerte M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur la date de versement des pensions de retraite du régime général. La CRAM verse en effet les pensions mensuellement le 9 ou le 10 du mois, et de la sorte le compte des retraités est bien souvent à découvert jusqu'au 9, avec les frais que cela implique, car les prélèvements mensuels des différents organismes (électricité, impôts, emprunts) s'effectuent en général dès le début du mois. il serait donc utile que les versements de pensions soient effectués dès le 1er ou le 2 du mois. il souhaite donc connaître l'avis du Gouvernement sur cette proposition, très attendue par l'ensemble des retraités.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96675

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13610

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)